

# Ne jouons pas avec le feu ! Le Parc national de Port-Cros mobilisé contre le risque incendie

Hyères, le 21 mars 2022

**Face à des épisodes de sécheresse et de chaleur de plus en plus nombreux et intenses, le Parc national de Port-Cros se mobilise contre le risque incendie. Il en fait sa Grande cause à partir de 2022.**

Avec plus de 1600 ha de forêt dans les cœurs insulaires du Parc national et de nombreux espaces forestiers sur les 5 communes de son Aire d'adhésion, le Parc national de Port-Cros est en première ligne face à la menace du feu. Avec ses partenaires, il met en œuvre plusieurs actions pour prévenir le danger.

## Sensibiliser les visiteurs aux risques et rappeler la réglementation



Campagne d'affichage 2022.

Dans ces conditions, et particulièrement avec le vent, les îles peuvent rapidement devenir un enfer.

Depuis les incendies de forêt de 2017, le Parc national se mobilise avec tous ses partenaires dans un contexte de risque accru et de forte fréquentation touristique des îles d'or.

95 % des feux de forêts ont pour origine un comportement humain, résultant majoritairement d'une imprudence. Force est de constater que si 91% des visiteurs de l'île de Porquerolles sont informés du risque incendie de forêt, seulement la moitié associent ce risque à la cigarette. Fumer aux abords de la forêt, même sur les plages, peut pourtant avoir de graves conséquences.

La cigarette est donc strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers de promenade, tout contrevenant encourant une amende de 135 €.

Le feu se déplace plus vite qu'un randonneur. Sa propagation peut dépasser les 5km/h et l'écran de fumées arrive avant les flammes avec sa toxicité. Les flammes produisent un panneau radiant à hautes températures à l'avant du front de feu.

1

Contact presse : Violaine Arnaud  
06 32 37 35 36 ; [violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr](mailto:violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr)  
Parc national de Port-Cros

<http://www.portcros-parcnational.fr/fr/espace-presse>



Afin d'assurer la sécurité des visiteurs, l'accès aux massifs forestiers est restreint voir interdit selon le niveau de risque incendie.

Du 19 juin au 20 septembre, [une carte est publiée chaque jour](#), à 19 h, pour la journée du lendemain, sur le site internet de l'État dans le Var. Elle renseigne sur le niveau de danger et les fermetures des massifs forestiers du département.

Tous les étés, des dispositifs de surveillance, de médiation et de sensibilisation sont mis en place. Ce sont les agents de l'établissement, des prestataires ou des saisonniers qui interviennent auprès des visiteurs.



Dès 2018, avec le soutien de la Région Sud, le Parc national de Port-Cros a renforcé son dispositif d'information sur le risque incendie grâce à la mise en place de la Garde Régionale Forestière. Depuis 2020, cette information se déploie au départ de la Tour fondue vers l'île de Porquerolles, sur la presqu'île de Giens (Hyères) et au cap Lardier (La Croix Valmer). Leur mission consiste à rappeler les principes élémentaires de sécurité aux visiteurs. Ils informent sur les gestes et comportements à éviter, les règles d'accès au massif et les bons réflexes qui peuvent sauver.

Cette année, des écoc guides viendront renforcer le dispositif. Les équipes d'écoguides mèneront à bien leurs missions d'éducation à l'environnement de juin à septembre sur les communes de Ramatuelle, de la Croix-Valmer, de Hyères, de la Garde et du Pradet, sur terre comme en mer.

La garde régionale forestière. ©M. Thibaux

De nombreux habitants ou résidents des îles montrent l'envie de participer à cet effort de sensibilisation pour préserver cet environnement unique. Le Parc national souhaite répondre à cet enthousiasme en permettant à des volontaires, dans la mesure de leurs disponibilités, de renforcer les dispositifs de sensibilisation.

En cette journée internationale des forêts, le Parc national de Port-Cros lance également une campagne de prévention sur les réseaux sociaux et par voie d'affichage.

## Limiter le risque en maîtrisant le couvert végétal

Dans le cadre du [programme européen Interreg Marittimo MED-Foreste](#), le Parc national de Port-Cros teste différentes techniques pour réduire le combustible végétal, afin de rendre les forêts moins inflammables et donc plus sûres.

A titre d'exemple, un programme expérimental d'« éco-débroussaillage » par le pâturage d'ânes, a été mis en place depuis 2021 sur l'île de Porquerolles et au Cap Lardier. Les agents du Parc national de Port-Cros évaluent notamment l'impact du pâturage des ânes et de leur piétinement sur le mimosa, espèce exotique envahissante et pyrophile, tout en suivant les effets sur la biodiversité. Cette année, 6 ânes ont été accueillis à Porquerolles.



Autre illustration sur l'île de Porquerolles, à la plage d'argent, site très fréquenté, des plantations de pins pignons qui datent du début des années 80 engendrent un risque important de départ et de propagation d'incendie, alors que la qualité du bois ainsi que la valeur paysagère sont peu marquées. Les agents du Parc national effectuent des coupes sélectives afin de laisser plus de place aux pins pignons les plus paysagers et de permettre aux feuillus, moins inflammables, de reprendre leur place.



Eco-débroussaillage et coupes sélectives. © K. Audemard/ PNPC

## Faciliter l'intervention des secours en cas d'incendie

Un plan de défense des îles contre le risque incendie définit, en fonction de la stratégie de lutte, la préparation du terrain pour permettre aux moyens terrestres de secours et de lutte d'intervenir dans les meilleures conditions.

Ainsi, sur l'île de Porquerolles les plaines agricoles cloisonnent l'île en 5 massifs forestiers. Ces plaines sont renforcées par des bandes débroussaillées de sécurité (BDS) qui permettent une meilleure accessibilité des secours. Le Parc national de Port-Cros a mis à profit la saison hivernale pour entretenir ces espaces afin d'obtenir un dispositif opérationnel dès le début de la saison estivale. Ces zones débroussaillées représentent actuellement près de 30ha.

Pour l'île de Port-Cros, très peu d'aménagements préventifs et d'intervention sont possibles. La seule véritable issue est de combattre les éventuels feux par des moyens aériens. L'information en est d'autant renforcée et en cas de menace sévère seul l'accès au village reste possible.

## L'art comme levier de sensibilisation

Le Parc national de Port-Cros souhaite par ailleurs utiliser l'art comme levier de sensibilisation sur le sujet. C'est ainsi que, suite à l'incendie du Cap Lardier, [une résidence artistique a été organisée à la Croix Valmer](#). La photographe Lucia Guanaes a effectué une série de clichés mettant en avant la régénération de la végétation après l'incendie. Ils ont donné lieu à une exposition. [Un film](#) et [un livre](#) viennent compléter ce travail. A l'occasion des [Rendez-vous du Parc national](#), des projections et conférences sur le sujet sont régulièrement organisées. [La prochaine aura lieu le 11 juin à 10h à Hyères.](#)





Dans le cadre du programme culturel de [Sisley, qui soutient les projets du Parc national de Port-Cros](#), une soirée caritative sur le thème des forêts est organisée courant mars. Tous les bénéfices seront reversés au Parc national de Port-Cros pour l'aider à donner du sens à cette grande cause.



*Le Cap Lardier après l'incendie de 2017. © M. Gasquy, B. Berger / PNPC*





Pour aller plus loin

<http://www.portcros-parcnational.fr/fr/des-actions/proteger-et-preserver/ne-jouons-pas-avec-le-feu>

## **CONTACTS**

**Violaine Arnaud** – 06 32 37 35 36, [violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr](mailto:violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr)  
Responsable communication - Parc national de Port-Cros

## **Au sujet du Parc national de Port-Cros**

Feuilletez notre dossier de presse :

<https://fr.calameo.com/read/000318363f150efd93982>

